

**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

23

Membres du Bureau représentés :

3

Total votants :

26

## BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 05 NOVEMBRE 2020 à 16H

**Date de la convocation :** 29 octobre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 5 novembre 2020 à 16 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN, Claude GOUILLON-CHENOT.

### Membres du Bureau absents excusés :

Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean-François DELAIRE, Éric CABROLIER, Michel COUPERIER, Serge FAYET, Martine MUNOZ, Serge THEALLIER, Didier CORNET.

### Membres ayant donné pouvoir :

Christiane SAMSON à Philippe CAYRE  
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN  
Didier ROMEUF à Christophe DOS SANTOS

**Secrétaire de séance :** Ludovic COMBE

### ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ENSEMBLE PARENTS ET ÉDUCATEURS POUR LA GESTION DES LAEP DE COURPIERE ET DE THIERS

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

**Considérant** la Convention Territoriale Globale entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, les communes et la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme, pour la période 2019-2022,

**Considérant** la convention de partenariat entre la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et Ensemble Parents et Educateurs 63, pour la période de 2020 à 2022.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire l'objet de la délibération :

Afin d'accompagner et de soutenir l'association dans la gestion de Lieux d'accueil enfants parents sur le territoire, Thiers Dore et Montagne s'engage à participer au financement des Lieux d'accueil enfants parents de COURPIERE et de THIERS :

Pour le Lieu d'accueil enfants parents de COURPIERE, il est proposé d'attribuer une subvention globale d'équilibre sur présentation d'une facture de l'association, du bilan d'activité et du compte de résultat de l'année écoulée, dans la limite d'un montant maximal de 4 489,95 euros en 2020.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'attribution à l'association, d'un acompte de 70 % du montant de chacune de ces subventions à la signature de la convention et le solde sur présentation du bilan.
- **Autorise** le Président ou son représentant, à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 26	Conseillers présents : 23	Représentés : 3	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26	Pour :	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon